

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 11 OCTOBRE 2018 A 14 H 00

COMMUNE DE GOURIN (56)

Lieudit «Pont Mouton »

A l'audience de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de LORIENT, tenant son audience au Palais de Justice de ladite ville, rue Maître Esvelin, Un bâtiment à usage de garage construit en parpaings et armature bois, recouvert de tôles ondulées (bac acier), couvert sous tôles ondulées de fibro ciment avec translucide, sur une parcelle de terre, cadastré section ZO n° 11, pour une contenance totale de 56 a 94ca

SUR UNE MISE A PRIX DE : 30 000 €

(trente mille euros)(Frais en sus)

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Stéphan SEGARULL au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de LORIENT, et au cabinet de Maître Stéphan SEGARULL, 2 rue Cambry, où toute personne peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GOURIN-PLOURAY, dont le siège est 11 place de la Victoire à 56110 GOURIN, agissant poursuites et diligences, et représentée par Maître Stéphan SEGARULL, 2 rue Cambry à 56100 LORIENT.

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat exerçant au Barreau de LORIENT.

*Pour avis au Greffe et insertion légale
SEGARULL, Avocat*